

L'addition de précarités ne fait pas une politique

PHILIPPE DEFEYT est économiste, administrateur de l'Institut pour un Développement Durable (IDD) à Sombreffe (Namur) en Belgique. Il a été président du Centre Public d'Aide Sociale de Namur.

On connaissait déjà la précarité alimentaire, la précarité énergétique, la précarité étudiante, depuis longtemps. On a ajouté plus récemment la précarité menstruelle.

Mais pourquoi s'arrêter en si bon chemin ? On pourrait parler aussi de précarité protectionnelle (il est évident que l'achat de protections coûte cher à de nombreux seniors), de précarité relationnelle (bien visible en ces temps de crise sanitaire), de précarité culturelle (qui peut se payer une place à l'opéra ?), de précarité résidentielle (un toit à soi, de qualité, et financièrement accessible, est un rêve pour trop de personnes), de précarité sexuelle, de précarité numérique, de précarité éducative, de précarité automobile, de précarité dentaire, de précarité vestimentaire, etc. ; la liste est sans fin pour les personnes en pauvreté.

Toutes ces précarités correspondent à la définition du Conseil économique, social et environnemental (français) : « [...] l'absence d'une ou plusieurs des sécurités permettant aux personnes et aux familles d'assumer leurs responsabilités élémentaires et de jouir de leurs droits fondamentaux. L'insécurité qui en résulte peut être plus ou moins étendue et avoir des conséquences plus ou moins graves et définitives. Elle conduit le plus souvent à la grande pauvreté quand elle affecte plusieurs domaines de l'existence, qu'elle tend à se prolonger dans le temps et devient persistante, qu'elle compromet gravement les chances de reconquérir ses droits et de ré-assumer ses responsabilités par soi-même dans un avenir prévisible. » Mais *in fine*, ce dont il est question c'est bien de pauvreté et d'exclusion.

Une voie sans issue

L'approche par précarité est une voie sans issue. La principale difficulté : elle aboutit à une multiplication des structures et interventions (l'un s'occupe de ceci, l'autre de cela) – tout en renforçant l'insécurité (trouverai-je ce dont j'ai vraiment besoin ?, que faire quand le restaurant social n'est pas ouvert ?, que reste-t-il

une fois les fêtes finies ?, que se passe-t-il quand les bénévoles viennent à manquer ?) – qui renforcent la dépendance et l'humiliation des pauvres, les cantonnent dans des structures propres – loin des autres... – et augmentent le non-recours, le tout avec un coût organisationnel important.

L'aide alimentaire est un exemple malheureusement éclairant des limites de la sectorialisation sociale : cette aide n'est pas spécialement efficace, ni efficiente et est peu équitable. Pas spécialement efficace ? Oui, certes, à court terme cette aide permet aux personnes concernées de (sur)vivre (un peu) mieux. Mais par rapport à l'objectif global de faire des pauvres des citoyens et consommateurs à part entière et de leur donner les moyens de l'être, le compte n'y est pas. L'efficience ? Aussi dévoués et professionnels que soient les bénévoles, les structures actives dans l'aide alimentaire ne remplacent pas des organisations commerciales, nombreuses et variées, dont c'est le *core-business*, qui sont – même en cas de crise – très réactives, et qui bénéficient d'une logistique sophistiquée. L'aide alimentaire est triplement inéquitable. Le plus souvent, elle ne permet pas aux précarisés de choisir leurs consommations (ni les produits, ni les lieux) comme les personnes plus à l'aise le font, mais encore est-elle inéquitable d'une commune, d'un quartier à l'autre, parce que les critères d'accès sont différents d'une structure à l'autre mais, surtout, parce que toutes les personnes précarisées ne bénéficient pas de telles structures dans leur environnement de vie.

Cette approche sectorielle conduit aussi à disperser les énergies politiques et militantes (chaque ministre peut proposer sa réponse, forcément partielle, et chaque association se battre pour exister ; on se donne bonne conscience avec des objectifs limités plutôt que d'apporter des réponses globales), à fragmenter artificiellement les difficultés vécues par les pauvres (le stress quotidien des pauvres de devoir en permanence arbitrer entre les factures et dépenses et donc isoler l'un ou l'autre aspect des difficultés budgétaires est un appauvrissement conceptuel), à se concentrer sur des objectifs qui ne dérangent personne, les plus faciles ou les plus à la mode (il est plus facile de répondre à la précarité mensuelle de quelques dizaines de milliers de femmes que de garantir un accueil scolaire de qualité – accompagnement des élèves en difficultés, accueil extra-scolaire, repas pris ensemble... – à des centaines de milliers d'enfants, et pas seulement parce que le nombre de personnes concernées est d'une autre échelle).

Deux objectifs pour l'action politique

Deux formes de capital importantes sont très mal réparties aujourd'hui : le capital économique et le capital humain. Le niveau de bien-être et sa place dans la société dépendent d'un niveau suffisant de chaque capital et d'une bonne articulation entre eux.

Concentrons donc l'action politique sur deux objectifs :

Un niveau de revenu suffisant, permettant à chacun.e d'accéder à une consommation suffisante pour vivre dignement (le libre

choix) et participer pleinement. Illustration concrète : plutôt que d'accorder des moyens complémentaires aux CPAS¹ (qui ont du mal à « épuiser » ces moyens), de donner pendant 9 mois 50 € en plus à certaines catégories sociales, de renforcer pendant un an le tarif social électrique, de doter l'aide alimentaire de quelques millions en plus, de payer des ordinateurs par-ci par-là, etc., on aurait mieux fait d'ajouter ces moyens budgétaires à la liaison au bien-être qui augmente de manière structurelle les revenus (augmentation au demeurant librement affectée par les bénéficiaires).

Un capital humain (compétences et connaissances) facilement accessible à tous. On sait que ce n'est pas le cas ; le nombre de jeunes qui sortent de l'enseignement insuffisamment prêts pour trouver pleinement leur place dans la société – comme citoyen, comme travailleur, comme consommateur – reste scandaleusement élevé. Et on ne va pas y arriver uniquement avec des écoles de devoirs, aussi généreuses soient-elles.

Un meilleur accès à ces deux formes de capital permettra aussi aux pauvres de renforcer leur capital social. ■

1. En Belgique, il existe un Centre public d'action sociale (CPAS) dans chaque commune. Organismes publics, ils ont pour mission « de permettre [à chacun] d'être en mesure de mener une existence conforme à la dignité humaine ». Ils sont donc chargés de dispenser une aide sociale en faveur de certaines personnes, mais aussi, d'autres mesures spécifiques d'accompagnement et de soutien, d'ordres psychologique, social, financier, médical, administratif.